



Conditions générales de vente sejours groupes en France et Belgique

VTF est une association de Loi Locale 1908 dont le siège social est implanté 57 rue de l'ancien Hôpital 57100 Thionville • Union d'Associations VTF, 1460 route de Galice 13090 Aix en Provence cedex 02 • Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours n° IM013100049 • N° TVA Intracommunautaire FR78775619588

- Garantie financière UNAT FMS • Assurance responsabilité civile professionnelle AXA - 313 terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - FRANCE • Agrément ESUS n° 2017/63 du 29 septembre 2017 • Est acheteur toute personne qui réserve, commande et/ou achète une prestation proposée par VTF tel qu'un séjour en village de vacances VTF ou hôtel VTF, ou résidence VTF. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent uniquement aux séjours groupes en France (les groupes de type séminaire et scolaires ont des Conditions générales spécifiques).

Les présentes conditions générales de vente peuvent être à tout moment modifiées et/ou complétées par VTF. Dans ce cas, la nouvelle version des conditions générales de vente sera mise en ligne sur le site VTF. Dès sa mise en ligne, la nouvelle version des conditions générales de vente s'appliquera automatiquement pour tous les clients.

1- DEFINITION D'UN GROUPE

Un groupe est une personne morale (CSE, club sportif, club de seniors, association, fédération) ou une personne physique réservant un séjour groupe en France composé d'au moins 10 adultes payants. Un séjour groupe implique une facture globale.

2- DÉROULEMENT DES SÉJOURS

Conditions d'accueil sur nos villages de vacances VTF

Les chambres seront disponibles à partir de 17 heures le jour d'arrivée et devront être libérées le matin de votre départ avant 10 heures, sauf accord particulier et mentionné par écrit.

Modifications de programme

En fonction de la disponibilité des intervenants, des impératifs de fermeture, des visites, des itinéraires et des activités peuvent subir des modifications sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation. Pour les causes citées ci-dessus ou si le nombre de participants sur un séjour n'est pas atteint et entraîne l'impossibilité de sa réalisation, celui-ci sera annulé et une solution de remplacement sera proposée dans la limite des disponibilités. En cas de refus, le remboursement intégral des versements sera effectué sans que le groupe puisse prétendre à des dommages et intérêts. Les kilométrages sur les programmes "Clé en main" et sur mesure sont donnés à titre indicatif.

3- DESCRIPTIFS ET TARIFS DES VILLAGES DE VACANCES VTF

Les tarifs indiqués dans les brochures groupes sont donnés sur la base d'un nombre de 10 adultes payants minimum pour les séjours en pension complète et de 40 adultes payants minimum pour les séjours "Clé en main" (sauf mention contraire).

Dans le cas où le nombre minimum de personnes ne serait pas atteint : VTF se réserve le droit d'exiger un supplément pour chacun des participants et vous fera parvenir une nouvelle cotation.

Les tarifs sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission.

- VTF se réserve le droit de répercuter sur les tarifs d'éventuelles évolutions économiques, réglementaires ou fiscales (taxes) et de réviser ses tarifs à la hausse comme à la baisse afin de tenir compte des variations du coût du transport, frais et taxes et coût des prestations annexes.
- VTF s'efforcera de communiquer toute rectification ou erratum, par écrit, sur le devis ou lors de l'établissement du contrat.

Pour les villages partenaires, se référer aux mentions « ce prix comprend » et « ce prix ne comprend pas » du devis et contrat.

Tarifs Séjours "Clé en main"

Le prix comprend :

- L'hébergement en chambre double (linge de toilette fourni et renouvelé une fois par séjour de 5 jours mini), les lits sont faits à l'arrivée et le ménage est assuré une fois par séjour 5 jours minimum
- La pension complète, début et fin de prestation tels que définis dans les programmes (boissons incluses à table, café après le déjeuner)
- L'animation de soirée (sauf l'hôtel VTF Le Domaine des Hautannes, la résidence de Tourisme VTF*** "Les Allées du Green" et formule week-end Samedi-Dimanche)

la résidence de Tourisme VTF*** "Les Allées du Green")

- Les prestations prévues au programme (droits d'entrées, visites, matériel et encadrement pour la pratique d'activités sportives),
- Les visites guidées ou accompagnées prévues au programme
- Les repas au restaurant durant le séjour (attention, boissons non incluses à l'étranger dans le cadre des restaurants extérieurs lors des programmes "France")

Le prix ne comprend pas :

- L'adhésion à l'association VTF
- La taxe de séjour
- Le supplément single dans la mesure des places disponibles : 25€ par nuit et par personne (pour Sainte Maxime et villages partenaires : nous consulter)
- Le transport aller/retour et sur place
- Les assurances
- Le supplément prestation hôtelière : ménage assuré et linge de toilette changé tous les jours : 15€/personne/nuit

Tarifs Séjours en pension complète, en demi-pension

Le prix comprend :

- L'hébergement en chambre double (linge de toilette fourni et renouvelé une fois par séjour de 5 jours minimum), sauf week-end ski : hébergement en chambre "multiple" (tous lits occupés)
- Les lits sont faits à l'arrivée et le ménage est assuré une fois par séjour de 5 jours minimum
- Les repas, début et fin de prestation tels que définis dans le devis (boissons incluses à table (vin rouge et rosé), café après déjeuner)
- L'animation de soirée (sauf l'hôtel VTF Le Domaine des Hautannes, la résidence de Tourisme VTF*** "Les Allées du Green" et formule week-end Samedi-Dimanche)

Pour les séjours locatifs : location de l'appartement, linge de toilette et de lits fournis.
Les lits sont faits à l'arrivée et le ménage de fin de séjour inclus.

Le prix ne comprend pas :

- L'animateur accompagnateur
- L'adhésion à l'association et la taxe de séjour.
- Le transport aller/retour et sur place.
- Les assurances
- Le supplément single dans la mesure des places disponibles et après accord du service groupe Back off : 25€ par nuit et par personne (pour Sainte Maxime : nous consulter)

4- ADMINISTRATION DE LA RÉSERVATION

- Pour tous les séjours, une réservation implique une confirmation par mail ou courrier.
- Tous les séjours donnent lieu à l'établissement d'un contrat de réservation. Celui-ci définit tarifs et prestations souscrites, effectifs et gratuités, nombre de chambres attribuées, montant des arrhes,

droits d'annulation et clauses de débits. Il doit être retourné dans les délais impartis, dûment signé et constitue un engagement réciproque.

- La réservation est définitivement enregistrée à réception des 1er arrhes demandées.

• D'une manière générale, vous devez impérativement contacter le service groupes Back off à Aix-en-Provence pour toute augmentation ou baisse d'effectif.

• La liste des participants doit impérativement nous être fournie au plus tard 3 mois avant le séjour.

• La dernière liste des participants reçue et validée par le service Back office Groupes déterminera le nombre définitif de chambres. Toute demande de chambre supplémentaire fera l'objet d'une demande écrite qui pourra être acceptée ou refusée selon la disponibilité et type de chambre demandée

VTF ne peut répondre à la demande de chambre individuelle que dans la mesure de ses disponibilités. Cette condition particulière doit faire l'objet d'un accord écrit.

5- ARRHES

• 1^{ère} arrhes de 30% demandé à la signature du contrat

• 2^{ème} arrhes de 30% demandé 120 jours avant le départ

• Le solde doit nous parvenir 45 jours avant le départ

Pour les inscriptions intervenant à moins de 45 jours avant la date de départ un règlement de 100% est demandé à la signature du contrat. S'il y a lieu, le prix du transport (sur place et aller-retour) et des prestations supplémentaires seront inclus dans le calcul des arrhes.

6-GRATUITES (hors séminaires et séjours locatifs), chauffeur compris*

• 1 gratuité pour 20 participants adultes

• 2 gratuités pour 36 participants adultes

• 3 gratuités à partir de 52 participants adultes

Sauf Sainte Maxime (1 gratuité/20 payants) et villages partenaires (voir encadré)

*Que le transport soit réservé par VTF ou par vos soins, la première gratuité accordée est toujours pour le chauffeur. Pas de gratuité sur les prestations transport, assurances, taxes de séjour et prestations supplémentaires.

7-ADHÉSION À L'ASSOCIATION VTF

Tout séjour s'accompagne d'une adhésion valable du 01/11/25 au 31/10/26. Pour tout séjour de plus de 4 nuits : son montant est fixé à 6€/pers. par séjour pour les groupes de plus de 15 personnes et 11€/pers par séjour pour un groupe de 10 à 14 participants. Cette adhésion sera facturée à chaque séjour en supplément et reste acquise à VTF en cas d'annulation totale de séjour.

8-TAXE DE SÉJOUR

Une taxe de séjour est à régler dans certaines communes d'accueil. Son montant, variable selon les implantations, elle vous sera facturée en supplément et pourra être réactualisée.

9-CONDITIONS D'ANNULATION ET RÉDUCTION D'EFFECTIFS (hors Assurance)

Toute annulation partielle ou totale doit être impérativement transmise par écrit au service groupes Back off

Les frais suivants seront retenus :

• Entre la date de signature du contrat et 76 jours avant l'arrivée : 15% du montant du séjour

• Entre 75 et 30 jours avant l'arrivée : 30% du montant du séjour

• Entre 29 et 15 jours avant l'arrivée : 50% du montant du séjour

• Moins de 15 jours avant l'arrivée : 100% du montant du séjour

En cas de désistement total du groupe, le montant des arrhes versés sera conservé par VTF selon le barème mentionné ci-dessus.

Ces frais se cumuleront avec ceux indiqués dans la rubrique "Transport". Pour couvrir ces frais éventuels d'annulation, VTF propose une assurance optionnelle :

10-ASSURANCES

Pour les séjours, aucune assurance couvrant les frais d'annulation, les bagages, l'assistance/rapatriement en cas d'accident, de maladie ou de décès, n'est comprise dans les tarifs transmis et affichés. Nous vous proposons la couverture assurance annulation Multi-risque avec garantie COVID : Allianz via Gritchen Affinity (conditions des garanties sur demande). Son prix est de 4,4% du prix du séjour (la prime minimale de 10€ par personne). Le contrat d'assurance doit être souscrit au moment du règlement des 1^{ères} arrhes et pour l'ensemble des participants du même groupe, sans gratuité. Il prend effet à réception de la liste nominative des participants au séjour qui doit être transmise au service groupe Back off dès que possible et au plus tard 3 mois avant le début du séjour. Le prix du séjour payé à VTF est pris en compte, transport inclus.

En cas d'annulation, la prime d'assurance n'est pas remboursable. La souscription de l'assurance est faite par VTF.

Les déclarations auprès de l'assureur et le suivi des dossiers sinistres sont du ressort du client.

11-TRANSPORT

Pour les séjours VTF en France, les tarifs ne prennent pas en compte les trajets aller/retour ni le transport des excursions sur place.

• Nos services sont à votre disposition pour vous aider dans l'organisation des transports (aérien, ferroviaire maritime ou terrestre). Conditions d'annulation selon prestataire. Devis sur demande

• En cas de transport aérien ou ferroviaire 15€ de frais/personne seront facturés.

12-TARIFS ENFANTS EN PENSION COMPLÈTE ET ½ PENSION - VILLAGES VTF (hors sainte maxime)

Réductions enfants

1-Séjours semaine :

• 11/-16 ans = -10%

• 6/-11 ans = -20%

• 3/-6 ans = -40%

• 1/-3 ans : -70% pour les villages avec bébé club, -90% pour les villages sans bébés clubs

• Hors vacances : gratuit - 3 ans

• 1 gratuité enfant - 6 ans (appliquée au plus jeune) pour les vacances de Pâques et de Toussaint

2-Week-ends :

• 3/11 ans = -30%

• -3 ans = gratuit (1 gratuité par famille)

FICHIERS

Dans le cadre de la protection de vos données personnelles (RGPD et Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 N° 78/17), nous collectons les données minimales nécessaires et suffisantes pour vous permettre de bénéficier des services fournis par VTF : l'envoi de la présente brochure, votre information générale et d'avantage, vos réservations, votre contrat de vente et vos séjours. Les données personnelles enregistrées sont destinées exclusivement au personnel de VTF et ne sont en aucun cas fournies à des tiers ni au sein, ni en dehors de l'Union Européenne.

VTF s'engage à mettre en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de ces données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Si vous voulez faire valoir vos droits sur la protection de vos données personnelles, merci d'envoyer une demande par mail à : contact-RGPD@vtf-vacances.com

Litiges : Toute réclamation relative au séjour doit être adressée dans le délai d'1 mois maximum après la date du retour par lettre recommandée à VTF.

Réclamation : Après avoir saisi le service qualité par lettre recommandée (voir litiges) et, à défaut d'un accord dans un délai de 60 jours à compter du dernier courrier du client contestant la réponse de VTF, le consommateur peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et les modalités de saisie sont disponibles sur le site www.mtv.travel/

Droit d'images : En cas de reportages photographiques sur vos lieux de séjours, vous devrez nous informer de votre volonté de ne pas apparaître dans nos diverses publications annuelles.

Destinations villages partenaires : Les conditions générales de vente spécifiques des séjours (gratuités, singles, annulations, adhésions, prestations incluses, dégressivité enfants) pour les villages partenaires peuvent vous être communiquées sur demande.

Je soussigné(e) M. ou Mme

Responsable du groupe

Reconnaît avoir pris connaissance des CGV.

Le .. / .. / à

Signature :

SERVICE GROUPES

VTF 1460 ROUTE DE GALICE

13090 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 02

04 42 221 221 vtfgroupes@vtf-vacances.com